



Entente intervenue entre le club sportif et Badminton Québec pour la saison 2014-2015 Programme d'engagement des entraîneurs

Montréal, le 15 septembre 2014

Dans l'éventualité où votre club serait retenu par le Conseil d'administration de Badminton Québec dans le cadre de l'aide financière versée pour le programme d'engagement des entraîneurs, je vous invite à confirmer l'éligibilité de votre club. Pour ce faire vous devez :

- compléter et signer la présente entente qui atteste que votre club et l'entraîneur bénéficiaire de ce programme rencontrent les critères d'éligibilité décrits à l'annexe 1 ;
- joindre aux présentes les pièces requises telles que décrites aux articles 3 et 4 de l'annexe 1, sous la section « critères d'éligibilité » ;
- compléter et signer le formulaire de demande de soutien financier à l'engagement des entraîneurs ;
- transmettre les documents requis à Badminton Québec d'ici au **6 octobre 2014**.

Nom du club : _____

Nom de l'entraîneur : _____

En foi de quoi notre club, après avoir lu l'annexe 1, respecte toutes les exigences pour la saison 2014-2015.

Nom du président : _____

Signature : _____

Date : _____

Merci de transmettre à Badminton Québec le formulaire de demande de soutien financier, la présente entente dûment signée accompagnée des pièces justificatives mentionnées à l'annexe 1 avant le 6 octobre 2014. Puisqu'une signature originale est requise, ces documents peuvent être transmis par télécopie (514) 252-3175 ou via courrier postal au 4940 rue Hochelaga est, Montréal, (Québec), H1V 1E7.

Salutations cordiales,

Chantal Brouillard
Directrice générale